



CBC/Radio-Canada a besoin d'un financement accru et d'une véritable indépendance – Propositions de la Guilde canadienne des médias

Rien que cette année, les compressions annoncées à CBC/Radio-Canada se sont traduites par l'un des licenciements les plus massifs de créateurs de contenu et de journalistes de l'histoire du Canada. C'est assez ! Il faut renverser cette tendance à long terme afin que notre radiodiffuseur public national puisse continuer à produire des émissions locales et nationales d'intérêt public sur toutes les plateformes.

Le démantèlement insensé d'une précieuse ressource culturelle dans un pays aussi vaste et diversifié que le nôtre est l'une des questions qui inquiètent véritablement les diverses communautés du Canada – surtout quand on songe au poids des États-Unis, avec leurs puissants radiodiffuseurs commerciaux.

Voici les mesures que la Guilde canadienne des médias invite tous les partis fédéraux du Canada à prendre afin de réparer les dégâts :

1. **Re-verser à Radio-Canada les 115 millions de dollars** dont la Société a été privée au titre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PAR).
2. **Augmenter le financement de Radio-Canada pour le porter à environ la moitié de la somme moyenne que les autres pays développés consacrent à leur radiodiffuseur public, soit 43,5 \$ par habitant et par an** au cours des cinq prochaines années, et indexer les crédits parlementaires de Radio-Canada sur le taux d'inflation.
3. **Demander au CRTC d'établir un fonds destiné à la programmation des médias de service public** (Radio-Canada, TVO, APTN, Tfo, médias communautaires et médias indépendants) – y compris les nouvelles locales – sur toutes les plateformes, pourvu qu'ils répondent aux besoins divers et en évolution des Canadiens en matière de programmation.
4. **Abroger l'article 17 du projet de loi omnibus C-60** – et ce, dans l'intérêt de notre pays et de notre réputation de démocratie avancée – pour supprimer l'ingérence gouvernementale dans les activités quotidiennes de Radio-Canada.
5. **Protéger l'indépendance de CBC/Radio-Canada** en mettant en place un mécanisme plus transparent pour le choix du conseil d'administration et du PDG du radiodiffuseur public national.

Définition que donne l'UNESCO de la radiotélévision publique :

« Ni commerciale, ni étatique, la radiotélévision publique trouve sa raison d'être dans le seul accomplissement du service public. C'est la radiotélévision du public ; elle s'adresse à chacun en tant que citoyen. Elle encourage l'accès et la participation à la vie publique. Elle développe les connaissances, élargit les horizons et permet à chacun de mieux se comprendre en comprenant le monde et les autres.

La radiotélévision publique se définit comme un lieu de rencontre où tous les citoyens sont invités et considérés sur une base égalitaire. C'est un outil d'information et d'éducation, accessible à tous et s'adressant à tous, indépendamment du statut social ou économique des uns et des autres. Son mandat ne se limite pas à l'information et au développement culturel. La radiotélévision publique doit aussi meubler l'imaginaire et divertir. Mais elle le fait avec un souci de qualité qui doit la distinguer de l'audiovisuel commercial.

Parce qu'elle n'est pas soumise aux impératifs de la rentabilité, la radiodiffusion publique doit faire preuve d'audace et innover, en courant des risques. Et lorsqu'elle réussit à développer des genres ou des idées qui font leur marque, elle peut imposer des standards élevés aux autres chaînes, auxquelles elle donne alors le ton. Pour certains, l'importance du diffuseur public est telle qu'ils écriront, comme le fait le Britannique Anthony Smith en parlant de la British Broadcasting Corporation – perçue par plusieurs comme le berceau du service public – qu'elle a “probablement été le plus important des instruments de démocratie sociale du siècle”. »

Pourquoi ces engagements sont-ils nécessaires ?

CBC/Radio-Canada est une ressource précieuse pour la culture canadienne

CBC/Radio-Canada nous permet de nous voir et de nous entendre les uns les autres où que nous demeurions dans notre vaste pays. Par ailleurs, notre radiodiffuseur public national a montré qu'il savait s'adapter aux profondes transformations que traverse notre pays – en reflétant les changements intervenus, en célébrant nos réussites et en jetant un éclairage sur les défis auxquels nous sommes confrontés.

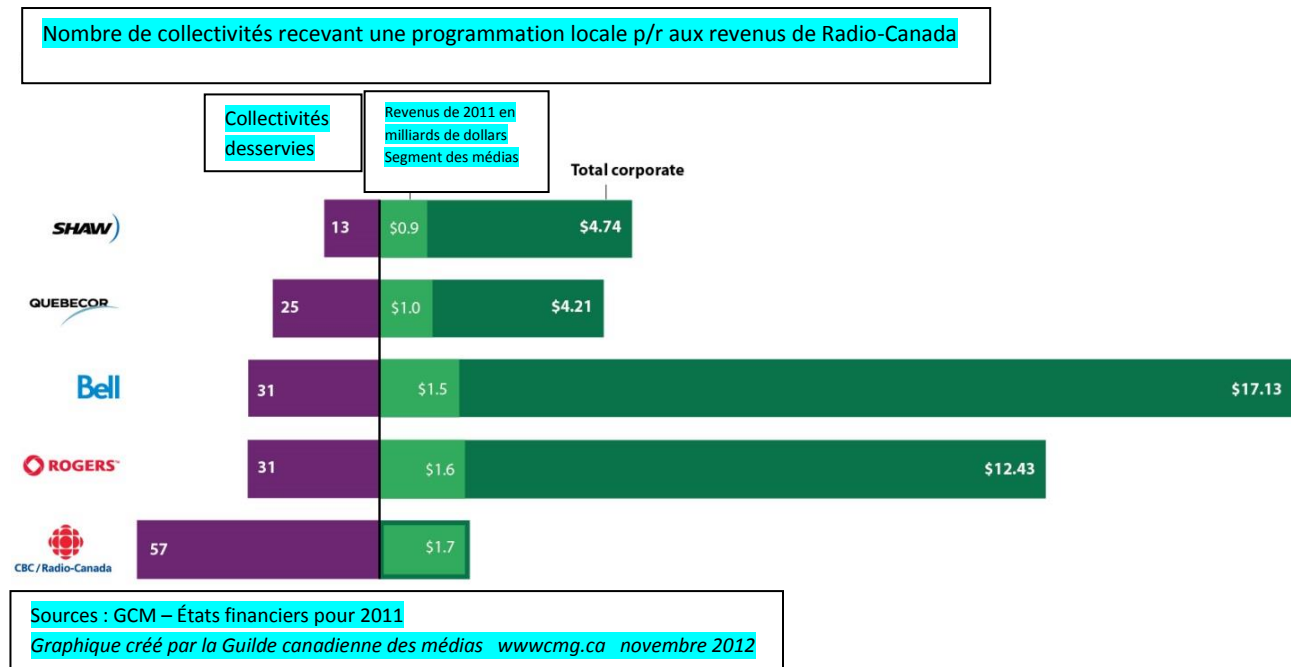
La présence de CBC/Radio-Canada dans les communautés et collectivités petites et grandes du pays, sa diffusion dans les deux langues officielles et dans huit langues autochtones, son engagement entier à l'égard de l'intérêt public, ses reportages sur le Canada et le reste du monde dans une perspective canadienne, tout cela fait du radiodiffuseur public national une ressource précieuse; après tout, voilà 80 ans qu'il fait ses preuves.

D'ailleurs, les Canadiens sont majoritairement d'accord :

- ❖ 83 % des personnes sondées ont déclaré que Radio-Canada était importante pour la protection de l'identité et de la culture canadiennes et 81 % ont déclaré que Radio-Canada était l'une des choses qui permettait de distinguer le Canada des États-Unis (Pollara 2009).

- ❖ Plus de 90 % des Canadiens ayant pris part au projet Réinventons Radio-Canada, en 2012, ont déclaré qu'ils admiraient les reportages courageux de Radio-Canada, qu'ils appuyaient résolument, et plus de 83 % des participants ont dit qu'ils appréciaient le point de vue canadien présenté par Radio-Canada.
- ❖ En dépit d'un accès accru à un nombre croissant d'émissions de sources et de provenances de plus en plus variées – ou peut-être en raison de cette situation – 81 % des Canadiens ont récemment déclaré au CRTC qu'ils accordaient une grande importance aux nouvelles locales, qui occupent une place de choix dans les émissions diffusées par Radio-Canada dans les communautés et collectivités de l'ensemble du pays.
- ❖ Deux tiers (69 %) des Canadiens ont déclaré, en février 2014, qu'ils souhaitaient que le financement de Radio-Canada soit augmenté ou maintenu (Ekos 2014).

Le service des nouvelles de Radio-Canada a le rayonnement le plus large du pays. La Société offre, d'un océan à l'autre et dans les deux langues, des nouvelles locales, régionales, nationales et internationales et ce, à la télé, à la radio, sur les terminaux d'ordinateur et sur les terminaux mobiles. Au Canada, aucun autre organisme médiatique n'a un tel auditoire. D'ailleurs, aucune autre entreprise médiatique nationale n'a de station dans le Grand Nord ni de station de langue française hors du Québec



Récemment, aux heures de grande écoute (entre 20 h et 22 h), la proportion de contenu canadien sur les chaînes canadiennes était la suivante : Radio-Canada 94 %, Global Television Network 8 %, CITY-TV 12 %, Ctv2 8 % et Ctv1 0 %.

Al Johnson, ancien président de Radio-Canada, a déclaré que l'existence du radiodiffuseur public national impliquait en quelque sorte « l'égalité de temps de parole pour le Canada ». Effectivement, il est manifeste que les Canadiens apprécient le rôle que Radio-Canada joue dans leur vie, non pas seulement en tant que consommateurs, mais en tant que citoyens.

CBC/Radio-Canada est un atout essentiel pour l'économie

Nous apprécions CBC/Radio-Canada en tant qu'institution culturelle, mais son dynamisme est également essentiel à la bonne santé de l'industrie des médias du Canada.

Une étude publiée par Deloitte en 2011 a montré que la contribution de Radio-Canada à l'économie canadienne était de 3,7 milliards de dollars : un retour substantiel pour un investissement public de 1,1 milliard ! L'étude citait également les contributions de Radio-Canada aux économies locales, au dynamisme du secteur de la production, aux centres de création et à la concurrence. Elle faisait aussi état du rôle novateur de Radio-Canada dans l'introduction de nouvelles technologies qui ont plus tard été adoptées par d'autres radiodiffuseurs et par le secteur créatif en général.

Ces conclusions rejoignent celles du *Reuters Institute for the Study of Journalism* et du *BBC Trust* (2013) sur le rôle des radiodiffuseurs publics dans le monde. Dans le cas du Royaume-Uni, les chercheurs ont découvert que « la BBC est en mesure d'investir dans des domaines qui ne sont pas économiquement défendables à court terme, mais qui présentent un potentiel stratégique à long terme pour les publics du Royaume-Uni et l'industrie de la création de ce pays ».

Les coupes répétées subies par CBC/Radio-Canada ont des effets néfastes

Avec l'annonce, faite le 26 juin, de nouvelles compressions dues à un manque de fonds et à une stratégie quinquennale qui a tout l'air d'avoir été improvisée, Radio-Canada risque d'être trop affaiblie pour pouvoir continuer à offrir aux Canadiens les émissions dont ils dépendent. En tout, ces compressions totalisent près de 3 600 emplois perdus à Radio-Canada depuis 2008 et les répercussions de cet état de fait que l'on peut d'ores et déjà observer sont désastreuses :

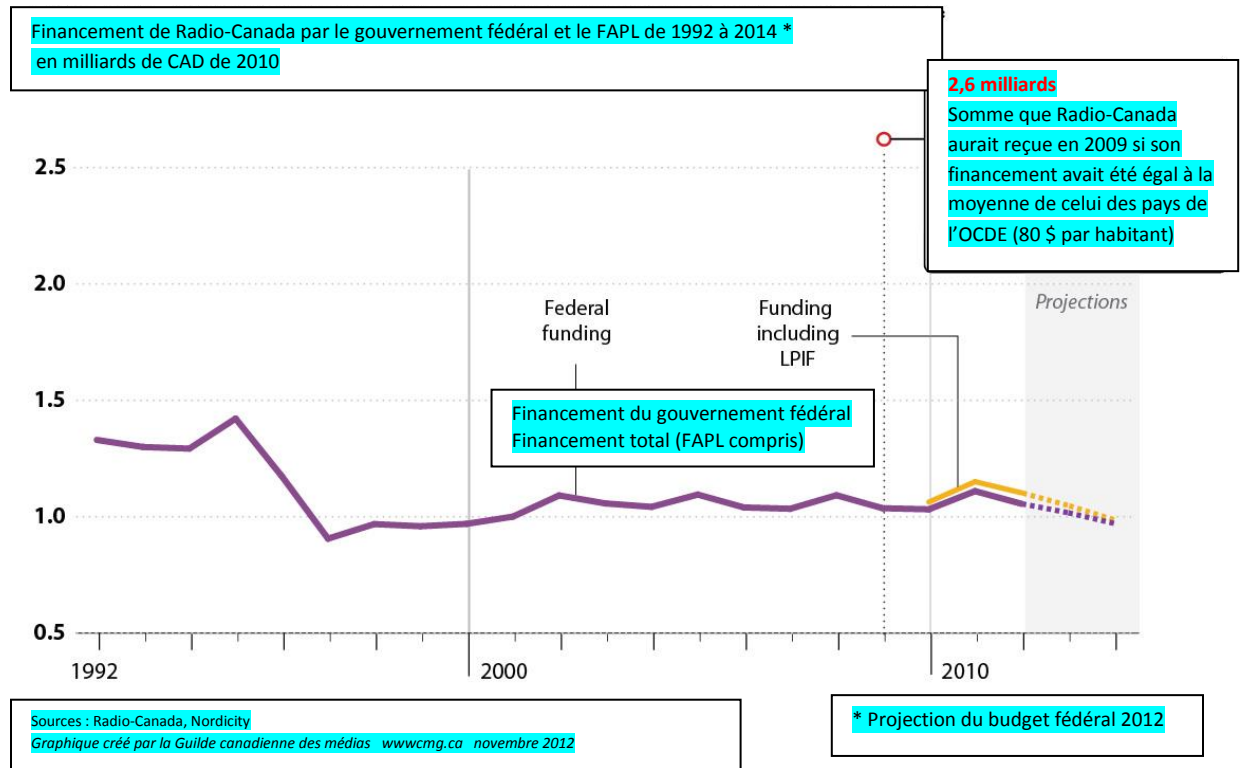
- Dégradation des informations de presse et de la couverture de l'actualité
- Diminution de la programmation locale à l'échelle du pays
- Réduction des bulletins de nouvelles locales
- Affaiblissement d'un incubateur culturel capital
- Disparition du sport
- Amenuisement de la diversité

On ignore encore les détails du plan 2020 et nous ne sommes donc pas en mesure de juger des effets qu'il aura. S'il s'agit, comme beaucoup le craignent, d'un plan destiné à reléguer Radio-Canada à une simple machine à produire des émissions qui ne soit pas expressément enracinée dans les préceptes de la radiodiffusion publique, les conséquences seront désastreuses.

Pourquoi faut-il un financement supplémentaire ?

La situation actuelle

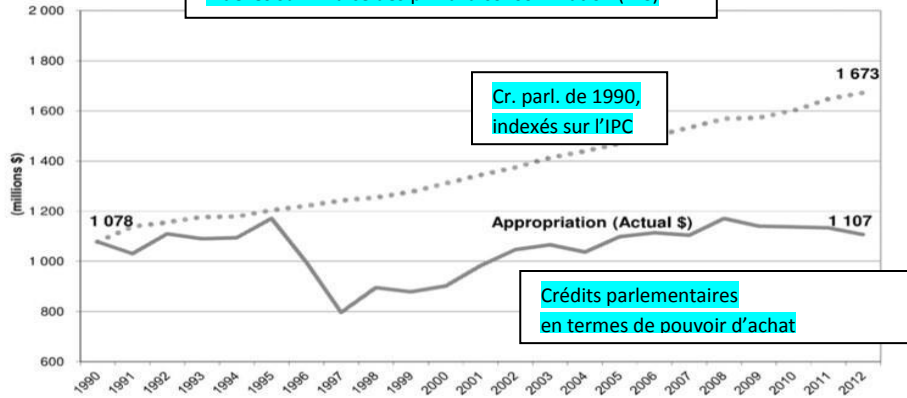
Le financement de Radio-Canada équivaut à 29 \$ par habitant et par an, comparativement à la moyenne de 87 \$ pour les autres pays industrialisés (111 \$ au Royaume-Uni et 78 \$ en France).



Radio-Canada est financée à l'année, une façon de faire qui complique inutilement la planification et met la Société dans une situation précaire. En outre, le financement de Radio-Canada a fait l'objet de compressions régulières au cours des dernières décennies, et quand on ajoute à cela l'absence d'indexation des montants fournis sur le taux d'inflation, il est clair que les coupes pratiquées par le gouvernement sont encore plus importantes qu'il n'y paraît.

CBC/Radio-Canada en fait davantage avec des moyens réduits

Crédits parlementaires de CBC/Radio-Canada, indexés sur l'indice des prix à la consommation (IPC)



Cr. parl. de 1990, indexés sur l'IPC

Crédits parlementaires en termes de pouvoir d'achat

2013 ENVIRONNEMENT

Source: Statistics Canada Catalogue 62-001-XPE, Table 5 and CBC/Radio-Canada Annual Reports

23 A0057388_24-000215

Source : Statistique Canada. Catalogue 62-001-XPE, Tableau 5, et rapports annuels de CBC/Radio-Canada

Les récentes compressions comprennent l'amputation de 115 millions de dollars du budget de Radio-Canada au titre du Plan d'action de réduction du déficit (PARD), la disparition du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et les conséquences de la perte des droits de diffusion des matchs de hockey de la LNH

En conséquence de l'amputation du budget de CBC/Radio-Canada au titre du PARD, son financement par le gouvernement fédéral a chuté à 29 \$ par habitant.

		FINANCEMENT PUBLIC DES RADIODIFFUSEURS PUBLICS
164	Norvège	
155	Suisse	
147	Allemagne	Financement par habitant et par pays (en \$CAD de 2009)
142	Danemark	
116	Finlande	
111	Royaume-Uni	
106	Suède	
99	Autriche	
		Moyenne internationale : 87
81	Espagne	
79	Belgique	
78	France	
71	Irlande	
62	Japon	
44	Australie	
43	Italie	
34	Canada	
27	Nouvelle-Zélande	
4	États-Unis	

Dans une étude sur les radiodiffuseurs publics de 18 pays occidentaux, **le Canada était à la traîne quant au financement public.** À raison de 34 \$ par habitant (toutes sommes en CAD), ce financement n'était supérieur qu'à ceux de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis. Les fonds consacrés par le Canada à la radiodiffusion publique étaient inférieurs de 60 % à la moyenne générale de 87 \$ et représentaient environ le cinquième des fonds de la NRK norvégienne, le radio-diffuseur le mieux nanti, financé à hauteur de 164 \$ par personne en 2009.

Proposition de la GCM - Financement

- **Re-verser à Radio-Canada les 115 millions de dollars dont la Société a été privée au titre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD)**

Source de financement

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il prévoyait un excédent en 2015, une partie de cet excédent (5,3 milliards de dollars) provenant des recettes de la vente de spectre. Cette vente (spectre cellulaire AWS-3 cette année et spectre de la bande de 2 500 MHz l'an prochain) permettra au gouvernement d'engranger des revenus supplémentaires : une vente semblable aux États-Unis a rapporté 10 milliards de dollars.

Étant donné qu'il s'agit des ondes publiques, la GCM préconise de consacrer une partie des bénéfices réalisés au soutien des grandes institutions culturelles du Canada, dont Radio-Canada. Nous proposons que la moitié des bénéfices de la présente mise en vente et des mises en vente futures soient investis dans CBC/Radio-Canada et d'autres institutions culturelles essentielles.

- **Demander au CRTC d'établir un fonds destiné à la programmation des médias de service public** (Radio-Canada, TVO, APTN, Tfo, médias communautaires et médias indépendants) – y compris les nouvelles locales – sur toutes les plateformes, pourvu qu'ils répondent aux besoins divers et en évolution des Canadiens en matière de programmation. Radio-Canada a su mettre à profit les sommes provenant de l'ancien fonds (le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale), et le nouveau Fonds des médias du service public servirait à financer des émissions novatrices et des émissions locales en langue française à l'extérieur du Québec, des émissions de langue anglaise au Québec et toutes les formes de programmation locale dans le Grand Nord. Le fonds contribuerait aussi à la programmation locale dans le domaine des nouvelles et servirait à créer des émissions canadiennes captivantes, novatrices et variées sur toutes les plateformes.

Source de financement

Un faible pourcentage des revenus annuels bruts des EDR (entreprises de diffusion de radiodiffusion) et des FAI (fournisseurs d'accès Internet) – à titre de contribution pour leur usage des ondes et infrastructures publiques, dont ils tirent des revenus juteux (42,48 milliards de dollars en 2013) ainsi qu'à titre de soutien à la bonne santé et à la diversité au réseau canadien de radiodiffusion sur toutes les plateformes. Dans le même temps, les EDR et les FAI devront continuer à faire leur part en programmant des émissions de contenu canadien comme le prévoit la *Loi sur la radiodiffusion*.

- **Augmenter le financement de Radio-Canada pour le porter à environ la moitié de la somme moyenne que les autres pays développés consacrent à leur radiodiffuseur public, soit 43,5 \$ par habitant et par an au cours des cinq prochaines années**, et indexer les crédits parlementaires de CBC/Radio-Canada sur le taux d'inflation.

Source de financement

Le gouvernement a les moyens de rajuster le financement d'une précieuse ressource culturelle pour les Canadiens qui a besoin de ce rajustement depuis bien longtemps. En 2008, le comité multipartite du Patrimoine canadien a recommandé que le financement de Radio-Canada soit porté à un minimum de 40 \$ par habitant. Les Conservateurs ont présenté un rapport minoritaire dans lequel ils expliquaient qu'ils n'étaient pas d'accord pour fixer un chiffre particulier.

Tony Manera, ancien président de Radio-Canada a récemment déclaré à un comité sénatorial qu'il jugeait que « à moins que la Société Radio-Canada ne soit financée à hauteur de 50 \$ par habitant et par an, elle n'a pas les moyens de jouer correctement son rôle ».

Nous recommandons en outre que les crédits parlementaires tiennent compte de l'inflation et que le financement soit réexaminé périodiquement (tous les cinq à sept ans) à la lumière d'une analyse rigoureuse des besoins des communautés et collectivités canadiennes de l'ensemble du pays, du mandat de CBC/Radio-Canada et des tendances mondiales.

Pourquoi faut-il un conseil d'administration et un PDG indépendants ?

La situation actuelle

Le conseil d'administration de Radio-Canada et son président sont nommés par le Cabinet du Premier ministre et tout indique qu'il s'agit là de nominations éminemment politiques. Comment expliquer autrement que pratiquement tous les membres actuels du conseil aient fait des dons au Parti conservateur ou aient pris position en sa faveur, et qu'ils aient tous été nommés par le premier ministre conservateur Stephen Harper ?

Il est évident que ce mode de gouvernance de CBC/Radio-Canada laisse beaucoup à désirer, qu'il manque de transparence et qu'il produit un conseil d'administration qui n'est ni musclé, ni diversifié, ni tenu de rendre des comptes aux Canadiens (les véritables actionnaires de CBC/Radio-Canada). Et il se pourrait bien que cette situation soit à l'origine du démantèlement de CBC/Radio-Canada auquel nous assistons actuellement.

C'est ce qui est d'ailleurs apparu très clairement lors d'une réunion de l'ensemble du personnel en juin de cette année, où Hubert Lacroix, président directeur général de Radio-Canada a répondu à une question sur le mode de gouvernance de Radio-Canada : « Notre actionnaire, c'est le gouvernement ». Il est intéressant de noter qu'il n'ait pas dit le Parlement ou encore les véritables actionnaires du radiodiffuseur public, à savoir les Canadiens.

Proposition de la GCM – indépendance à l'égard du gouvernement

En 2008, le comité permanent du Patrimoine canadien a entendu de nombreux témoins qui ont émis des recommandations visant à améliorer la procédure de sélection du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada et de son président (*CBC/Radio-Canada : Définir la spécificité dans un paysage médiatique en évolution*).

- **Nous demandons à ce que la procédure de sélection du Conseil d'administration et du PDG de Radio-Canada soit réparée.** Au cours des années, divers modes de sélection ont été

proposés. Pour sa part, la Guilde canadienne des médias a suggéré qu'un comité parlementaire multipartite se charge de cette tâche, en s'appuyant sur un ensemble prédéterminé de qualifications liées aux arts, à la culture, au journalisme et à la radiodiffusion. Une autre suggestion a été qu'un organisme tel que le CRTC établisse et chapeaute une procédure de consultation publique qui vise à garantir la neutralité de la sélection et qui soit fondée sur des compétences clairement définies.

Pourquoi cette demande d'indépendance à l'égard du gouvernement?

La situation actuelle

En 2013, le gouvernement conservateur a introduit – sous la forme de l'article 17 du projet de loi omnibus C-60 – l'ingérence politique à CBC/Radio-Canada, le plus grand organe d'information du pays : du jamais vu dans un pays démocratique.

Les nouveaux pouvoirs du gouvernement lui permettent de s'asseoir à la table des négociations lorsque CBC/Radio-Canada et les syndicats de ses employés discutent de ce qui constitue l'actualité, des émissions d'actualité, de la façon dont les affectations sont faites et du rôle des réalisateurs. Il s'agit là d'une nouvelle décision malavisée, prise à la hâte et sans consultation aucune. C'est aussi une attaque en règle contre l'indépendance de Radio-Canada. Nous suivons de près la manière dont le gouvernement se propose de se servir de ses nouveaux pouvoirs. De nombreux citoyens et organismes canadiens ainsi que tous les partis d'opposition se sont élevés contre ces nouvelles dispositions. Tous les députés de l'opposition ont voté contre.

Proposition de la GCM – Éliminer l'ingérence du gouvernement

- Dans l'intérêt de notre pays, de notre radiodiffuseur public et de notre réputation de démocratie avancée, nous demandons la garantie que **l'article 17 du projet de loi C-60 sera abrogé.**

CBC/Radio-Canada – Les idées préconçues et les faits

Dans les débats passionnés qui ont cours en ce moment, de nombreuses idées préconçues s'insinuent dans les discussions publiques à propos de CBC/Radio-Canada, faussant notre perception des choses. En voici cinq à déboulonner :

LES IDÉES REÇUES

LES FAITS

<p>IDÉE REÇUE N° 1 : CBC/Radio-Canada coûte trop cher</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Le financement de Radio-Canada est troisième au peloton de queue des pays industrialisés. Le radiodiffuseur reçoit 29 \$ par habitant et par an, comparativement à la moyenne de 87 \$ dans les autres pays développés. * Pour chaque dollar investi dans Radio-Canada, les retombées économiques pour le Canada s'élèvent à près de 4 \$.
<p>IDÉE REÇUE N° 2 : CBC/Radio-Canada est trop massive</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Radio-Canada offre actuellement aux Canadiens les services suivants : 88 stations de radio et 27 stations de télévision, 3 services entièrement numériques, 2 services télévisés d'information en continu (ICI RDI et CBC News Network) et d'autres services encore, dont des chaînes musicales numériques. Et ces services, Radio-Canada les offre sur 6 fuseaux horaires, dans les deux langues officielles et dans 8 langues autochtones. * Depuis 2008, Radio-Canada a perdu près de 3 600 emplois et ces compressions répétées ont eu de lourdes répercussions sur les services et la programmation.
<p>IDÉE REÇUE N° 3 : Les Canadiens n'ont pas besoin de CBC/Radio-Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> * La plupart des pays développés estiment nécessaire d'avoir un radiodiffuseur public national. * Selon l'UNESCO, la radiotélévision publique « s'adresse à chacun en tant que citoyen. Elle encourage l'accès et la participation à la vie publique. Elle développe les connaissances, élargit les horizons et permet à chacun de mieux se comprendre en comprenant le monde et les autres. » * 83 % des Canadiens ont déclaré que Radio-Canada était important pour la protection de l'identité canadienne. * 81 % ont déclaré que Radio-Canada était l'une des choses qui permettaient de distinguer le Canada des États-Unis. * Pour les heures de grande écoute (entre 20 h et 22 h), une grille horaire a révélé que Radio-Canada diffusait 94 % de contenu canadien contre 8 % pour Global Television Network, 12 % pour CITY-TV, 8 % pour Ctv2 et 0 % pour Ctv1. * Plus de 83 % des Canadiens ayant participé à un sondage de Radio-Canada ont dit qu'ils appréciaient le point de vue canadien présenté par Radio-Canada et 90 % ont déclaré qu'ils

	<p>appréciaient les reportages courageux de Radio-Canada.</p>
<p>IDÉE REÇUE N° 4 : La nouvelle Société Radio-Canada sera moins pesante et plus « agile » pour réussir au XXI^e siècle</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Moins pesante = des centaines de journalistes en moins, de plus en plus clairsemés, informant les Canadiens sur un nombre de plus en plus restreint de questions. * Agile = Suppression de la télévision ? Comment peut-on parler d'agilité quand la programmation est amputée d'un élément essentiel ? * Cette idée est généralement avancée par les partisans de la privatisation des services de Radio-Canada ou par les puissants groupes d'intérêts mis à mal par les reportages effectués par CBC/Radio-Canada, agissant dans l'intérêt public.
<p>IDÉE REÇUE N° 5 : La télévision a fait son temps et CBC/Radio-Canada devrait cesser de faire de la télévision</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Selon le chercheur Peter Miller, l'Internet n'a pas changé la forme de la télévision, bien au contraire. Dans cet « âge d'or de la télé », les émissions télévisées dominent l'Internet, quand elles ne changent pas son visage – une constatation qui vient contredire cette idée reçue. * Au Canada, les gens regardent de plus en plus la télévision. * Quoi qu'il en soit, la production d'émissions audiovisuelles de qualité dans l'intérêt public est essentielle et ce, quel que soit le type d'écran choisi par les Canadiens pour les regarder.

« Une chose est toutefois certaine : le radiodiffuseur public n'est pas une entreprise au sens qu'on attribue généralement à ce terme. Il n'est pas orienté vers la recherche du profit ou l'atteinte d'objectifs financiers. Il existe plutôt pour répondre à un besoin du public – un besoin qui n'est pas satisfait par les médias privés. Radio-Canada est un bien public, comme le système scolaire, comme le régime public d'assurance maladie, comme nos universités et collèges et nos musées publics. »

- Wade Rowland, auteur